

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Septembre 1897

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 23 juillet 1897, M. James Dupas, consul de Monaco à New-York, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince, par Ordonnance du 30 août 1897, a nommé M. Paul-André Bandini, Capitaine Commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, en remplacement de M. Adolphe-Léon Goeury, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

M. Jacques Eymin, nommé, par Ordonnance Souveraine du 15 avril dernier, Consul Général de la Principauté à Marseille, a reçu l'*exequatur* du Gouvernement Français.

Les grands travaux entrepris dans la Principauté se poursuivent jour et nuit avec activité.

A Monte Carlo, le nouveau café de Paris, de style mauresque, s'achève rapidement ; la pose de la marquise qui entoure le bâtiment est à peu près terminée et la marche des travaux intérieurs fait prévoir l'ouverture prochaine de cet établissement.

La rotonde de l'hôtel de Paris est aujourd'hui complètement dessinée ; le public suit avec intérêt l'élévation de la charpente en fer surmontant cette construction qui conserve, dans ses grandes proportions, une élégance en rapport avec son voisinage.

La transformation et l'agrandissement de la scène du théâtre ne sont pas moins intéressants. Les difficultés que pouvait faire prévoir cette opération délicate ont été tranchées avec autant de bonheur que d'habileté par l'habile architecte M. Schmitt, et le théâtre de Monte Carlo sera, dans peu de temps, doté d'une scène se prêtant à tous les déploiements de personnel que comportent les œuvres qui y sont représentées.

M. Poinot, l'artiste consciencieux et expérimenté que l'on sait, travaille actuellement à la transformation des décors dont les dimensions ne cadrent plus avec celles de la nouvelle scène.

A la Condamine, la Société Monégasque d'Électricité pousse avec ardeur la construction de sa nouvelle usine de Fontvieille. Un mur de protection contre la mer est à peu près achevé, la cheminée s'élève rapidement et les fondations de l'usine sortent de terre.

De son côté, la Compagnie Nationale de travaux d'assainissement et d'utilité publique, a mis la première main aux travaux pour le refoulement des égouts et la création d'un four d'incinération des balayures.

Enfin, sur tous les points, les plus grands efforts sont faits pour mettre la Principauté en état de recevoir dignement ses visiteurs habituels.

Le pèlerinage annuel de la paroisse de Monte Carlo au sanctuaire de Laghet a eu lieu avant-hier, favorisé par un temps superbe.

La Compagnie du chemin de fer à crémaillère de la Turbie a dû organiser de nombreux services spéciaux, qui ont à peine suffi à transporter les pèlerins, dont le nombre a dépassé les prévisions.

M. Paul Millet, le directeur du *Monde Artistique*, auteur des poèmes d'*Hérodiade*, *Werther*, *Amy Robsart*, est depuis une semaine à Monte Carlo où il est descendu à l'hôtel de Paris.

M. et M^{me} Millet se proposent de passer tout le mois d'octobre à Monte Carlo.

Des circonstances imprévues ont empêché la Société des Régates d'effectuer dimanche le voyage projeté à Gènes. Le bâtiment l'*Etna* sur lequel on comptait n'a pu être retenu, et les autres navires disponibles ne remplissent aucune des conditions voulues pour un semblable trajet.

Dimanche, entre 5 et 6 heures et demie de l'après-midi, la fanfare du Sport Vélocipédique Monégasque a donné un concert devant le siège de la Société, avenue de la Gare.

Cette fanfare, que l'on peut citer à juste titre comme une des meilleures des Sociétés sportives de la région, a obtenu un légitime succès.

C'est le dimanche 26 septembre que la Société de gymnastique l'*Etoile* doit donner sa fête annuelle. Le programme de cette fête ne nous a pas encore été communiqué.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience correctionnelle du 10 septembre 1897, a prononcé les condamnations suivantes :

Pour vol, Andrea Baldassare del Rio, dit Louis Gaggioli, 34 ans, journalier au Carnier, à deux ans de prison.

Pour vol, par défaut, Jean-Baptiste Minetti, 20 ans, journalier, et Jean-Baptiste Poggio, 20 ans, journalier, tous deux sans domicile connu, à un an et un jour de prison chacun.

Pour exercice de la profession de logeur sans autorisation, 1^o Barthélemy Fontana, 33 ans, manœuvre à Monaco, par défaut, à 20 francs d'amende ; 2^o Joseph Anfossi, 30 ans, journalier à Monaco, à 16 francs d'amende.

Et pour infraction à un arrêté d'expulsion, Benoît-Jean-Baptiste Carbone, manœuvre, 18 ans, sans domicile fixe, à 6 jours de prison et 16 francs d'amende.

Le service des colis postaux de 10 kilos va fonctionner sur tous les réseaux à partir du 15 septembre.

Le décret du ministre de commerce, qui a paru au *Journal officiel*, donne les renseignements suivants :

Les colis peuvent mesurer 1 m. 50 dans un sens quelconque.

Le tarif est de 1 fr. 25 pour la livraison en gare et de 1 fr. 50 à domicile. Tout colis postal de 0 à

10 kilos, déposé chez un correspondant du chemin de fer ou, à défaut de correspondant, dans un bureau de poste désigné à cet effet, supportera, en outre, une taxe spéciale de 25 centimes pour l'apport du colis jusqu'à la gare expéditrice. Les colis expédiés contre remboursement payent une redevance supplémentaire de 85 centimes pour le paiement à domicile et de 60 centimes pour le paiement à la gare ou au bureau de ville d'expédition.

En cas de perte, les colis ordinaires seront remboursés au prix de 15 francs jusqu'à 3 kilos, de 25 francs de 3 à 5 kilos et de 40 fr. de 5 à 10 kilos.

Les colis avec valeur déclarée seront remboursables à la valeur désignée ; mais, en cas de déclaration frauduleuse, les contrevenants seront poursuivis correctionnellement.

L'expéditeur d'un colis perdu aura droit, en outre, à la restitution des frais d'expédition.

Les colis postaux de 0 à 10 kilos seront transportés par les trains en usage pour les colis de grande vitesse et dirigés par le même itinéraire que ces colis. Leur expédition, leur transmission d'une Compagnie à une autre et leur livraison auront lieu dans les délais les plus courts fixés par les règlements généraux pour les transports à grande vitesse.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Le vice-amiral de la Jaille est nommé à l'emploi de commandant en chef, préfet du cinquième arrondissement maritime.

Le vice-amiral Brown de Colstoun est nommé inspecteur général de la marine.

La Garoupe. — On mettra en service, le 15 septembre 1897, un feu éclair au phare de la Garoupe. Ce feu émettra toutes les 10 secondes un groupe de deux éclats blancs. La durée des éclats sera de 5/10 de seconde environ. La durée des éclipses sera de 2 secondes dans le groupe et de 7 secondes entre les groupes.

La puissance lumineuse du feu égalera 2.000 becs Carcel ; sa portée lumineuse atteindra 30 milles par temps moyen, tandis que l'ancien feu fixe avait une portée de 25 milles seulement.

On éteindra à la même date (15 septembre 1897) le feu provisoire fixe blanc installé sur la galerie supérieure de la tour.

Grasse. — Le tribunal correctionnel de Grasse a jugé, vendredi dernier, une affaire peu ordinaire.

Un nommé Honoré Rayneri, 60 ans, menuisier à Cannes, à la fenêtre d'un wagon, admirait tranquillement le paysage. Soudain, un coup de vent emporte son « couvre chef ». Notre voyageur tire fortement la sonnette d'alarme : le train s'arrête et tranquillement, Rayneri va ramasser son chapeau, non sans avoir été vertement tancé par le conducteur du train qui lui a dressé procès-verbal. Son sans-gêne lui vaut une condamnation à 25 francs d'amende.

CAUSERIE

De même que le cinématographe qui se fait tout petit et semble avoir envie de se cacher depuis la catastrophe du Bazar de la Charité, de même l'acétylène, depuis certaines explosions qui ont fait grand bruit, et ont valu au nouveau gaz les sévérités de l'autorité, paraissait chercher le silence et éviter l'éclat.

Il était pourtant inadmissible que le nouveau gaz, si brillant, d'une lumière si intense et si belle, renonçât à lutter contre l'affreux percarbure d'hydrogène à la lumière jaunâtre et puante.

L'acétylène vient de revenir sur le tapis de l'actualité sous deux formes : une lampe d'appartement dont on dit grand bien et que je décrirai un jour, quand elle sera dans le domaine du commerce et une petite lampe de poche, une lampe à monter les escaliers, presque un joujou.

Cette petite lampe qui a tout juste 9 centimètres de haut et 21 millimètres de diamètre, se compose essentiellement d'un tube, divisé en deux compartiments séparés. Le compartiment du bas, qui s'ouvre par la partie inférieure est tout simplement une petite boîte, servant à loger une provision de carbure de calcium.

Celui du haut contient au fond une petite éponge qu'on humecte d'eau et, à sa partie supérieure, un tampon de ouate. Le couvercle qui est à vis porte un minuscule brûleur sur lequel peut s'emboîter, à volonté, un petit réflecteur large comme une pièce de cent sous.

Quand on veut se servir de la lampe, on prend dans le magasin un petit fragment de carbure, on dévisse le compartiment supérieur et on place le fragment sur l'éponge. On revisse aussitôt en bouchant avec le pouce le trou du brûleur.

Au contact de l'humidité, le carbure dégage l'acétylène qui se sèche en passant au travers du tampon de ouate. Pour allumer, il suffit d'approcher du brûleur une cigarette ou un cigare. On sait, en effet, que l'acétylène s'enflamme au contact du charbon incandescent.

Nulle explosion à craindre puisqu'on laissera brûler tant que le petit fragment dégagera du gaz, c'est-à-dire pendant quatre à cinq minutes : le temps de rentrer chez soi. La seule précaution est de toujours tenir l'éponge humide pour ne pas s'exposer à une déconvenue.

A propos des incendies de forêts si fréquents en cette saison, un de nos confrères fait remarquer qu'il existe, dans l'Amérique du Sud (notamment en Colombie), un arbre extraordinaire, dont la principale qualité est d'être incombustible — ou de l'être devenu par une lente accoutumance au milieu.

Nul n'ignore que les campagnes américaines du Sud se composent presque exclusivement d'immenses plaines, que nous appelons savane et que les indigènes appellent *llanos*. Pendant la saison sèche, tout est rôti, desséché par le soleil. Dès que viennent les pluies la végétation renaît avec une merveilleuse vigueur. Après avoir été inondées et transformées en lacs véritables, les savanes deviennent pour quelques mois des pâturages splendides, où les éleveurs lâchent leurs immenses troupeaux.

Afin de faciliter le renouveau de la végétation, les habitants ont pris l'habitude de mettre eux-mêmes le feu aux herbes des *llanos* dès que la saison sèche a rendu les grandes herbes suffisamment combustibles. Cette manière économique de fumer le sol a ses avantages au point de vue des futurs pâturages, mais elle a le tort de détruire la végétation arborescente.

Seul résiste le *chapparro* ou, pour parler la langue des botanistes : le *Ropald obovata*, un petit arbre qui n'a guère plus de six mètres de haut, et dont le tronc n'atteint jamais plus de 0 m. 25 à 0 m. 30 de diamètre.

Le curieux de cet arbre ce n'est pas seulement qu'il est incombustible, mais qu'il s'est, à force de se défendre contre ces incendies périodiques, créé des organes adaptés au milieu. Il a des feuilles dures comme du bois : ses fleurs ont l'air de clous. Quant à ses graines, elles profitent justement du feu qui devrait tuer l'arbre et qui ne va jamais sans provoquer des appels d'air violents, pour s'élever sur les ailes de ce courant d'air et se répandre au loin, et de tous côtés préparant des rejetons au *chapparro* qui, pendant ce temps, se tortille héroïquement dans les flammes.

Cette adaptation d'un arbre aux incendies périodiques est bien certainement une des curiosités de la botanique. Il est seulement regrettable que les *chapparros* poussent si loin de la forêt de Fontainebleau. Du reste, les *chapparros* dépérissent et meurent dans le voisinage des arbres ordinaires; il leur faut la savane et leur petite grillade annuelle pour se bien porter. Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Les Russes ont pris grand plaisir, paraît-il, pendant le voyage du président, à souffler sur de petits miroirs de poche que vendaient les camelots de la perspective New-sky. Le miroir, qui ne présentait rien de particulier à première vue, se couvrait sous l'influence de l'haleine humaine, d'un dessin représentant le portrait de M. Félix Faure.

C'était la réédition des miroirs que vendaient à Paris, au moment du voyage du Tsar, les camelots parisiens. Seulement, à Paris, c'était le portrait de Nicolas II qui apparaissait.

Comment s'obtient cet effet mystérieux? De la manière la plus simple. Des cachets en caoutchouc offrant le relief du portrait voulu sont légèrement appuyés sur le verre du miroir après avoir été trempés dans l'acide fluorhydrique, qui possède la propriété de graver le verre.

On obtiendrait donc, par un contact prolongé, le portrait gravé en dépoli. Mais comme on ne laisse durer le contact qu'une trentaine de secondes, le verre est à peine attaqué, pas assez pour que l'œil s'en aperçoive.

Lorsqu'on souffle sur le miroir, la buée de l'haleine s'attache à toutes les petites aspérités, invisibles jusque là, qu'a créées le dépolissage, et l'image apparaît légèrement estompée.

Il faut avoir soin pour que tout l'effet soit produit, de conserver le miroir dans son petit étui, bien au sec, quand on ne s'en sert pas.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Triste automne! — Comme le seigneur Amiens, dans *Comme il vous plaira*, j'étais venu à la campagne, en Normandie, pour m'étendre sous la verdure des arbres et passer ma vie au soleil. C'était un peu, je crois, la même pensée qu'avait eue le Président de la République en se rendant à sa villa de la Côte. Comme le seigneur Amiens il « voulait fuir l'intrigue des villes » entendre les aboiements des chiens, suivre le vol des perdrix et poursuivre le lièvre timide.

Mais voilà que le paysage est mouillé : il pleut et nos plaisirs sont noyés. Je parle des miens surtout ; car M. Félix Faure est intrépide. Le protocole l'a habitué à considérer l'eau du ciel comme négligeable. Par un temps affreux il est allé chasser à Buglise chez son vieil ami M. Rispal.

On parle beaucoup en ce moment de S. M. Chulalong-Korn, roi de Siam, qui va terminer sa tournée en Europe par une visite à la France et qui, paraît-il, viendra prochainement au Havre.

Le roi actuel des Siamois a modernisé ses états par des emprunts répétés à la civilisation et aux industries européennes. Il sait l'anglais et le parle comme un habitant de Londres. Il a lu les encyclopédies et s'est rappelé qu'en 1682 et en 1684 des ambassades siamoises étaient venues à Versailles et que ces deux missions avaient eu à se louer de notre accueil.

Ce sont des souvenirs qui ne peuvent que charmer un prince moins hiératique que ses ancêtres et qui serait quelque peu surpris si la grêle l'amenait, comme moi, dans la bibliothèque du Havre, il lui venait, comme à moi, l'idée de dire à l'aimable bibliothécaire : « Avez-vous quelques ouvrages sur le royaume de Siam ? » et si on lui apportait, comme à moi : 1° un magnifique volume intitulé *Voyage de Siam* des Pères Jésuites envoyés par le Roy aux Indes et à la Chine, imprimé par ordre de Sa Majesté en MDCLXXXVI ; 2° un autre *Voyage de Siam*, orné de fort jolies illustrations, imprimé à Amsterdam en MDCLXXXVII ; 3° le *Journal du voyage de Siam* fait en 1685 et 1686 par M. l'abbé de Choisy ; 4° *Description du royaume de Siam* par M. de la Loubère, Amsterdam, MDCCXIV ; 5° *Relation historique du royaume de Siam* par le sieur de L'Isle, MDCLXXXIV.

La pluie m'a engagé à parcourir ces livres, curieux à plus d'un titre, et je pourrais, sans grands frais, faire étalage d'érudition.

Ces Siamois, s'il faut s'en rapporter à une série de maximes que je viens de lire dans un de ces livres imprimés il y a trois siècles, auraient une morale se rapprochant beaucoup de la morale chrétienne et formulée souvent avec originalité.

Ecoutez :
Ne faites mourir aucun arbre, n'en coupez aucune branche. — Ne dérobez point. — Ne tuez aucun animal. — Ne buvez aucune liqueur enivrante. — Ne vous servez

point de parfums sur vous. — Ne donnez point de fleurs aux femmes. — Ne faites pas l'œuvre de chair. — Ne mangez point avec excès. — Ne chantez point de chansons légères. — Ne jugez point votre prochain. — Ne regardez pas les femmes pour contenter vos yeux.

Il y a une série de maximes analogues pendant de longues pages. Ces maximes, il est vrai, n'étaient point destinées au vulgaire, mais aux « Talapoins ».

Les Talapoins sont les prêtres, les religieux et les docteurs. Les Siamois les appellent des « imitateurs de Dieu ». Ces Talapoins n'ont aucun commerce avec le monde profane : ils ne parlent à personne, pas même au roi.

Nous espérons que la visite du roi de Siam en France, les conversations qu'il a eues avec l'empereur de Russie, la revue militaire à laquelle il assistera, faciliteront le développement des rapports commerciaux entre le Siam et nos possessions Indo-Chinoises. C'est dans cette espérance que les commerçants du Havre s'apprentent à mettre au vent leurs drapeaux.

Le grand événement de la semaine à Paris a été la onzième réunion, dans notre capitale, du Congrès international des Orientalistes.

On peut y voir toutes les illustrations des sciences orientales. Il est venu des savants de toutes les parties du monde. Parmi les savants français les plus connus, nous citerons : MM. Maspero, Scheffer, Oppert, Guimet, Aymonier, Beauregard, prince Roland Bonaparte, Chantre, Denike, docteur Delisle, Dumoutier, Froidevaux, de Guerne, Homolle, Houdas, Reinach, Vidal de La Blache, Vinson, etc., etc.

Dans la séance d'ouverture qui a eu lieu au Lycée Louis-le-Grand, sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, nous avons, en outre, remarqué MM. Hassan Abdul Mooti, Nathan Adler, de Londres; Cyrus Adler, de Washington; Artin-Yacoub-pacha; Baensch-Drugulin, de Leipsig; Battigelli, du Caire; Berzenberger, de Königsberg; Bloomfield, de Baltimore; Bock, de Saint-Petersbourg; Brown, de Cambridge; Cadiere, de Cu-lac; Casta, de Calcutta; Chester, de Budapest; Cohn, de Berlin; Abraham Danou, d'Andrinople; Formichi, de Naples; Douner, d'Helsingfors; Gerini, de Bangkok; Hatshiouka, de Tokio, etc., etc.

Le cadre de ces chroniques ne nous permet pas d'indiquer, même sommairement, toutes les communications intéressantes qui ont été faites aux diverses sections. Nous nous contenterons de mentionner qu'à la section de Chine de nombreuses et très curieuses reproductions d'estampes et des originaux précieux ont été présentés au nom du prince Roland Bonaparte qui, dans sa riche bibliothèque, a su réunir des documents de haute valeur sur l'Extrême-Orient. Le prince Roland a eu d'ailleurs la gracieuseté de faire les honneurs de cette bibliothèque, que nous avons eu précédemment l'occasion de décrire, dans une magnifique soirée qu'il a donnée aux Orientalistes.

C'était une agréable préparation à ce qui a été, comme on dit en argot théâtral, le *clou* du Congrès, à la visite au musée Guimet. Quel palais! Quel temple! Quel sanctuaire que ce musée! En Extrême-Orient les lettrés et les bonzes l'appellent couramment le Grand Temple.

Pour finir par une note essentiellement parisienne, je dois parler du banquet organisé par les chiffonniers. Le banquet était suivi d'un bal et la presse avait été invitée.

Les journalistes étaient venus au grand complet, alléchés par cette déclaration du programme :

Le chiffonniers de Saint-Ouen seront munis de leurs instruments de travail : le fameux cachemire d'osier, dernier refuge des oripeaux, des vieux galons et rubans, débris de palmes plus ou moins vertes, etc. ; le crochet, ainsi que l'emblème que leur légua Diogène : leur lanterne, qu'ils n'abandonneront que le jour où ils auront trouvé leur HOMME.

Leur homme... ce n'est pas, comme on pouvait le croire, un député ; c'est un philanthrope qui les aide à former une association leur permettant de gagner leur vie en travaillant et sans être traqués, pourchassés, gênés par une réglementation exagérée. Un commerçant, M. Françurot, avait organisé à ses frais cette petite fête afin de faciliter cette organisation. La presse parisienne a promis son appui à ces braves gens, le maire de Saint-Ouen a bu à leur santé, le ministre du commerce, absent, de Paris s'est fait représenter et nos confrères ont ouvert le bal avec de ravissantes chiffonniers.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

UNE ILE MAGNÉTIQUE. — L'île de Bornholm, dans la mer Baltique, à proximité de laquelle l'escadre française du Président de la République est passée deux fois, en allant en Russie et en revenant, a une propriété très

singulière que connaissent bien tous ceux qui ont navigué dans ces parages et dont l'amiral de Courtilhe a dû tenir compte, plus qu'aucun autre, afin d'éviter des erreurs de direction dans la conduite de sa petite flotte.

Cette île, en réalité, est comme un gigantesque aimant planté au milieu de la mer, à 38 kilomètres de la pointe sud-ouest de la Suède. Elle émet des effluves magnétiques d'une intensité telle que les boussoles des navires passant à plus de dix milles au large en sont affectées. Or, précisément, l'île de Bornholm est entourée de bancs et de rochers à fleur d'eau fort dangereux. Il importe donc de naviguer dans ces régions avec une extrême prudence, et l'on attribue à l'influence de cet îlot magnétique le grand nombre d'accidents qui se produisent en vue des côtes Suédoises.

Ajoutons que, dans les Hébrides, il se trouve une île nommée Canna dont la puissance magnétique est presque aussi considérable.

Un peu de statistique sur les bureaux de poste.

En 1881, il y avait, en France, un bureau de poste pour 5,908 habitants ; en 1886, un pour 5,816 ; en 1891, un pour 5,593 ; actuellement, il y a un bureau pour environ 5,000 habitants, alors qu'en Angleterre on en compte un pour 2,089 habitants ; en Allemagne, un pour 1,900 et en Suisse, un pour 930.

La Suisse a un bureau pour 13 kilom. carrés ; l'Angleterre, un pour 17 kilom. carrés ; l'Allemagne, un pour 24 kilom. carrés : la France n'a qu'un bureau pour 72 kilom. carrés.

En 1891, il y avait 2,138 demandes de création de bureaux de poste en instance. Il n'y en a guère eu de créés qu'une moyenne de 125 par an et le chiffre actuel — qui naturellement a été alimenté par de nouvelles demandes — est encore d'environ 2,000.

VARIÉTÉS

Fleurs, parfums et odorat

Suite. — Voir *Journal de Monaco* du 31 août 1897

Il est incontestable que l'élaboration des essences est soumise chez les végétaux à des variations sans nombre, inhérentes à la plante elle-même, ou dépendantes du milieu. Lumière, chaleur, électricité, saisons, climats, latitude, nature du sol, sont autant de facteurs dont il faut tenir compte, mais on risquerait de faire fausse route si l'on voulait généraliser, car chaque plante a son tempérament particulier, sa composition chimique et réagit à sa façon dans le milieu général.

Pourquoi la plante sécrète-t-elle des essences ?

On a prétendu voir dans les essences des moyens de défense pour la plante contre la dent des herbivores, ou contre les ravages des insectes. Citons un exemple. Tout le monde connaît la violette odorante qui croît spontanément dans les buissons, sa fleur d'une beauté triste a un parfum exquis ; séchée, cette fleur a des propriétés béchiques et pectorales, mais le rhizome et les graines sont vénéneux ; introduits dans l'organisme, ils provoquent des vomissements et des phénomènes nerveux du côté du cœur et des poumons qui peuvent amener la mort. Si l'hypothèse est vraie, ce dont il est permis de douter, la violette ne donnerait ses parfums que pour éloigner les granivores et les herbivores ! Il faudrait faire une longue série de recherches sur les rapports des végétaux odorants, tels que les Labiées, et des animaux qui peuvent avoir la tentation de s'en repaître, pour obtenir des résultats de nature à entraîner la conviction. D'ailleurs, ce rôle protecteur serait-il démontré pour les sécrétions épidermiques, il nous semble assez invraisemblable de l'étendre aux produits de sécrétion interne.

Or, il est prouvé que ces produits ont même composition que ceux déversés au dehors, et il semble plus rationnel de ne voir dans ce phénomène de sécrétion que l'élimination définitive ou temporaire de produits nuisibles, tout ou moins sous cette forme, à la cellule qui les produit. Du reste, comme on l'a fait justement observer, si les poils des Labiées, et les glandes externes des Rutacées jouent un rôle important dans la protection de la plante en enduisant sa surface d'essences, grâce à la facile rupture de leurs parois, cette protection n'est-elle pas surtout d'ordre physique ? Si l'on place sous une cloche une fraxinelle, au bout d'un certain temps on

peut enflammer le mélange d'air et d'essence qui se produit. Cette plante est donc constamment enveloppée d'une atmosphère riche en essence.

Or, les expériences de Tyndall ont montré que le mélange à l'air de semblables essences, affaiblit considérablement le pouvoir diathermane de l'air, c'est-à-dire la facilité avec laquelle il laisse passer les rayons calorifiques. Peut-être l'utilité de cette atmosphère saturée d'essence n'est-elle que de protéger la plante contre un rayonnement trop actif pendant les nuits claires, rayonnement qui pourrait abaisser sa température à un degré incompatible avec sa vie. Il faut savoir s'arrêter sur ce terrain glissant des hypothèses qui pourrait nous conduire à la pente des rêveries scientifiques.

Il n'est pas possible de classer les essences, car les essences ne sont pas des corps purs, presque toutes constituent des mélanges. L'étude chimique de ces divers produits végétaux, en dévoilant leur composition, devait amener leur synthèse ; c'est ce qui est arrivé pour un certain nombre, et de nos jours l'industrie chimique fabrique des parfums artificiels qui rivalisent avec ceux que produisent les fleurs. Tels sont la *vanilline*, à laquelle la vanille doit son parfum et que l'on obtient par oxydation de l'acétylengenol, principe qu'on extrait de l'essence de girofle ; l'*héliotropine*, que l'on tire du poivre noir ; l'essence d'*amandes amères*, qu'on produit par oxydation du toluène monochloré : le toluène est un carbure tiré par distillation des goudrons de houille. Les parfums de jasmin et de lilas sont empruntés au terpinol qui est un dérivé de l'essence de térébenthine. Il n'est pas jusqu'au musc naturel qui n'ait été détrôné par le musc artificiel, un dérivé nitré du para-isobutyltoluène qui vaut cependant 3,000 francs le kilogramme.

La chimie n'a pas dit son dernier mot sur ce point et elle saura répondre, avec le temps, à tous les besoins de l'industrie des confiseurs et aux exigences des parfumeurs.

La puissance de l'olfaction varie essentiellement, chez les différents individus et, chose singulière, il semble que l'acuité générale de ce sens est d'autant plus grande que l'homme se rapproche davantage de l'état sauvage. Au dire de nombreux voyageurs, les Indiens de l'Amérique du Nord poursuivent leurs ennemis à la piste.

Le sens de l'odorat est cependant plus délicat chez les animaux que chez l'homme, et Buffon avait raison de dire. « Les mammifères sentent de plus loin qu'ils ne voient... ce sens est un œil qui voit les objets non seulement où ils sont, mais encore partout où ils ont été. »

Les animaux aiment-ils les parfums, nous l'ignorons, mais nous savons que l'espèce humaine a été de tout temps très accessible à ce genre de volupté. En Grèce, on les prodiguait partout et en toutes circonstances, dans les habitations, sur les vêtements, sur le corps et jusque dans les aliments et les boissons. On en brûlait sur les autels, devant le berceau du nouveau-né et sur le marbre des tombeaux. Ces mêmes goûts s'observaient à Rome. Au milieu des festins, les plafonds s'ouvraient pour verser sur les convives une rosée de parfums.

De nos jours, comme autrefois, on en use et on en abuse. On cite bien quelques philosophes qui ont essayé de s'opposer à l'entraînement universel : Solon et Lycurgue bannissaient les parfumeurs ; Socrate tenta une croisade du même genre, Louis XIV en eût fait volontiers autant, car il avait pour les parfums une répugnance invincible. Tous ces réformateurs avaient sans doute d'excellentes intentions, mais peut-être étaient-ils atteints d'anosmie ou de quelque perversion de l'odorat : toujours est-il qu'ils n'ont converti personne. Socrate a beau dire : « l'homme libre et l'esclave quand ils se parfument, ont la même odeur », l'argument paraît-il tellement médiocre qu'Eschyle, son élève et son ami, ouvre à Athènes même une boutique de parfumeur, presque aux portes du Prytaée où le maître anathématisait tous les parfums

Doué d'une subtilité que ne possèdent pas les autres sens et fournissant des impressions plus nombreuses et plus variées, l'odorat joue cependant un rôle moindre dans la vie sociale. L'aveugle, le sourd sont obligés de vivre comme isolés au milieu de leurs semblables, et ces infirmités ont toujours sur l'intelligence une influence dépressive : au contraire, le sujet privé d'odorat prend à l'existence commune une part aussi active que celui dont l'odorat est normal. La privation de l'olfaction ne

constitue un état pénible que chez les individus possédant une intelligence cultivée, car ceux-là seuls ont l'aptitude voulue pour goûter les jouissances attachées à l'exercice de ce sens.

C'est probablement le fait qui a induit en erreur Cardan, Tréviranus et Bérard, et leur a fait dire que la finesse de l'odorat et la puissance de l'intelligence se trouvaient ordinairement réunies.

Rousseau a eu quelques raisons de nommer l'odorat « le sens de l'imagination », car certains phénomènes observés par des personnes dignes de foi sont absolument inexplicables par les données de la physiologie. Le duc d'Épernon s'évanouissait à l'odeur du lièvre ; le célèbre Haller, à la seule vue du fromage. L'odeur de l'ail donnait le vertige à Henri III ; elle faisait au contraire les délices du bon Henri IV. Orfila, Cloquet parlent de personnes qui ne pouvaient sentir l'odeur d'une décoction de graine de lin sans éprouver à la face une tuméfaction suivie de syncope. Une parente de Scaliger s'évanouissait à l'odeur d'un lis. Le record de l'imagination appartient sans conteste à la dame dont parle Capellini, qui ne pouvait, disait-elle, souffrir l'odeur de la rose. Or, un jour qu'elle se trouvait dans un salon, une dame entre, portant précisément une rose dans ses cheveux ; aussitôt notre merveilleuse de s'évanouir, mais la fleur était artificielle.

On a remarqué que presque toutes les substances à odeur désagréable sont nuisibles à l'organisme. L'hydrogène sulfuré est un toxique violent ; les aliments en putréfaction que l'odorat repousse occasionnent parfois des maladies graves lorsqu'on les consomme. Cependant toutes les substances toxiques ne sont pas trahies par leur odeur : il en est ainsi de l'oxyde de carbone qui est inodore quoique délétère et qui a déjà fait tant de victimes.

L'abus des parfums détermine souvent des malaises et divers troubles nerveux ; à la longue, il jette l'esprit et le corps dans une sorte d'alanguissement bien connu des Asiatiques et des névropathes de tous les pays.

N'abusons pas des parfums, mais aimons les fleurs qui les produisent ; qui aime les fleurs est bon, dit le proverbe.

Si je vous présente une rose, disait Tertullien, osez calomnier le Créateur.

J.-M. BORDES.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e BERTRAND, huissier, à Monaco

VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi 22 septembre courant, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, dans un magasin sis rue Grimaldi, n^o 15, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles objets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite du sieur Eugène PERRIER, consistant en : lits en fer et en noyer complets, armoires à glace et à linge, commodes, glaces, tables de nuit, toilettes, fauteuils, chaises, tables, buffet, pendules, comptoir, grande vitrine, étagères, lustres et fournaux à gaz, baignoire, verrerie, lingerie, vaisselle, bouteilles vides, échelles, papier pliage, savon, cristaux, un charreton à bras, etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de monsieur le Juge-Commissaire de ladite faillite en date du dix septembre courant enregistré.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 20 septembre courant, à 2 heures du soir et jours suivants, dans la villa Fouilleroux, sise rue Grimaldi, 35, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles, objets mobiliers et lingerie, le tout en très bon état, consistant, notamment en : armoires à glace, lits en bois et en fer complets, bibliothèque, commodes, toilettes, glaces, tables de nuit, canapés, fauteuils, tapis, rideaux, tables, chaises, suspensions, baignoire avec accessoires, draps

de lit, couvertures, serviettes, bancs et chaises de jardin, ustensiles de cuisine en cuivre, etc., etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchère.

L'Huissier : BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **Fortuné PEITAVINO**, plombier-zingueur à Monaco, 9, rue de la Turbie, failli, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le *21 septembre prochain à 9 heures du matin*, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du sieur **Eugène PERRIER**, teinturier-dégraisseur à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le douze octobre prochain, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 11 septembre 1897.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les personnes qui auraient confiés des effets à réparer à monsieur **Eugène Perrier**, teinturier-dégraisseur, à Monaco, rue Grimaldi, 15, sont invités à les retirer au cours de cette semaine, dernier délai.

Le Syndic : A. Cioco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 septembre 1897

CASSIS, goël.	Louis-Clara, fr., c. Richaud,	chaux.
MARSEILLE, goël.	Paul-Victorin, fr., c. Albertucci,	briques.
SAINTE-MAXIME, b.	Désiré, fr., c. Maré,	bois.
CANNES, b.	Fortune, fr., c. Roux,	sable.
ID.	b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Rival,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.

Départs du 5 au 12 septembre

SAINTE-TROPEZ, goël.	Louis-Clara, fr., c. Richaud,	sur lest.
ID.	b. Désiré, fr. c. Maré,	id.
CANNES, b.	Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Rival,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES

QUI DEMÈURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les **Samédis**

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2°, 3° et 4° N°.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
6	761.3	760.0	758.3	757.1	756.8	21.5	23.1	24.0	21.0	20.2	58	S E faible	Beau		
7	753.0	752.1	751.1	751.1	752.1	21.0	23.8	25.2	21.9	21.0	61	S O fort	Variable		
8	755.5	756.2	757.0	757.0	757.3	22.0	24.0	25.1	22.0	21.1	63	id.	id.		
9	758.1	758.3	757.8	757.1	756.9	22.3	24.0	24.9	21.8	21.0	71	S E faible	Très variable, pluie		
10	755.2	755.8	755.3	755.1	755.8	22.0	24.1	24.0	21.2	20.7	79	id.	Couvert, pluie		
11	756.5	756.3	758.0	758.2	759.0	22.2	24.3	24.0	20.2	19.5	65	id.	id.		
12	759.9	760.1	760.1	760.0	760.0	20.6	22.9	24.0	21.1	20.3	59	S O fort	Beau		
DATES		6	7	8	9	10	11	12							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		24.6	25.2	26.3	24.9	25.9	25.8	24.0					
		Minima		19.8	19.0	19.9	20.2	20.6	16.9	18.4					
												Pluie tombée : 50 ^{mm}			